



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E201354

VALABLE JUSQU'AU 24/10/2026

ÉDITÉ LE

09/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/02/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/03/2024

Capital : 30 000

Raison sociale : ALTITUD'TERTIAIRE

75 RUE DU DOCTEUR COTONI

76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC EVREUX 949406656

Téléphone : 02 35 64 04 79

Fax :

Portable : 07 80 38 94 84

Siret : 949 406 656 00049

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6209404

Site Internet :

E-mail : jvasseur@altitud-normandie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 313656662003

Responsabilité légale :

L'ATELIER MONDRAGONNAIS (948 043 658) / VASSEUR JIMMY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 313656662003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 48

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	25/10/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/01/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	10/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	16/01/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/09/2023
o Ventilation mécanique	22/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.